Les « sans travail » aux États-Unis

New-York, 29 avril.— Le train du chemin de fer Baltimore-Ohio dont s'étaient emparés les sans-travail et qui était resté en panne à Mount Sterling, sur une voie de garage, a été rendu par eux après quelque résistance.

Les employés du chemin de fer et la police ont essayé en vain de les déloger des wagons où ils s'étaient confortablement installés, le gouverneur de l'Ohio a envoyé des troupes avec des mitrailleuses.

Après plusieurs sommations, les sans-travail refusant toujours de se rendre, le colonel commandant les troupes fit braquer les mitrailleuses et donna trois minutes aux sans-travail pour évacuer le train. Mais lorsque les canonniers se préparèrent à faire feu les « coxeytes » sortirent précipitamment et se rendirent. Ils ont été emprisonnés.

A Indianapolis, trois cents sans-travail sont enfermés dans des baraquements gardés par la police.

A Troutdale (Oregon) trois cents « coxeytes » se sont emparés d'un train. Des troupes ont été envoyées pour les arrêter.

Sur divers points des Etats de l'Ouest, les sans-travail se réunissent en masse menaçant de saisir les trains de chemin de fer.

Coxey est arrivé à Rodeville (Maryland) à une journée de marche de Washington. Afin de subvenir aux besoins de ses hommes il a transformé son campement en musée payant.

Des agents armés de solides gourdins de chêne ont été postés à toutes les gares de Washington. L'accueil qu'a reçu fait à la brigade de Coxey contribuera sans doute beaucoup à arrêter la marche des sans-travail venant des divers points des Etats-Unis.

En raison de l'arrivée des sans-travail, M. Cleveland a ajourné son départ pour la campagne, où le président va habituellement à cette époque de l'année.

La grève des mineurs continue à s'étendre. Les grévistes sont actuellement au nombre de 155.000.

Un seul chantier continue le travail dans la Pensylvanie.

LETTRE D'ALGÉRIE

(De notre correspondant particulier)

Alger, 27 avril.

En présence des agissements de l'Italie, dont le but évident est de contrecarrer notre influence sur la Méditerranée et en Tunisie, il est du devoir du gouvernement de veiller avec un soin jaloux sur les destinées de notre belle colonie africaine. Il ne faut pas que nos querelles politiques nous fassent oublier tout ce qui reste encore à faire pour assurer notre prépondérance, nous établir solidement, et être prêts, le cas échéant, à repousser une attaque qui pourrait venir de ce côté. Il faut tout prévoir.

La première question qui se pose est celle du port de Bizerte, si admirablement situé sur la côte tunisienne, qu'il semble devoir faire un jour concurrence à la capitale de la Régence, si celle-ci n'était douée d'assez de vitalité pour conserver quand même la place la plus importante.

L'élément italien et l'élément espagnol occupent en Algérie aussi bien qu'en Tunisie, une place presque aussi importante que l'élément français, où ils nous créent souvent des embarras assez graves, sans compter le préjudice qu'ils portent à nos colons par leur activité commerciale et industrielle.

Il serait donc temps de songer à faire de Bizerte, qui n'est encore qu'une ville arabe, une ville essentiellement française, avant qu'elle devint une cité cosmopolite où les Italiens, les Espagnols et même les Anglais chercheront à exploiter au détriment des rares Français qui viendront y tenter la fortune.

Le moment est proche, en effet, où Bizerte sera complètement transformée: Déjà les dragues creusent le chenal qui conduit à la lagune intérieure qui sera incessamment bordée de quais où viendront s'amarrer les bâtiments de tout tonnage; bientôt, deux digues s'avançant dans la mer protégeront ce chenal contre de nouveaux envasements.

D'ailleurs, tout doit nous attirer autour de cette vieille cité arabe, où l'élément européen n'a commencé à faire sa place que depuis l'occupation française; le climat, qui est un des plus sains de la côte, la fertilité du sol, l'extrême proximité de la main-d'œuvre arabe, la proximité des ports de Toulon et de Marseille, qui permettrait d'établir avec le Midi de la France des relations autrement plus rapides et plus commodes qu'avec Tunis, etc.

Un des plus infaillibles symptômes de l'avenir de Bizerte est l'attention dont elle a déjà été l'objet de la part des Anglais; on connaît le flair de ceux-ci quand il s'agit de découvrir une nouvelle terre à exploiter, et l'exemple cité par un des compatriotes, M. Léon Moncelon, dans un intéressant rapport qui a été porté récemment à la connaissance de l'administration supérieure des colonies, est trop caractéristique pour que je ne vous en parle pas dans ma correspondance.

« Un Anglais, M. Pearl, au moment de notre occupation, eut si bien [illegible] les malheureux Arabes par un tableau imag[illegible] exactement [illegible] qu'il put, finalement, s'a[illegible] en les éloignant, une zone splendide occupant la partie Nord des lacs au prix de 20.000 fr. La propriété en question est déjà estimée à plus de 4 millions. Voilà, n'est-ce pas, qui prouve quelle grande foi ceux qui connaissent le pays peuvent avoir en son avenir. »

M. Moncelon, qui a visité Bizerte en voyageur ayant vu beaucoup de pays et par conséquent incapable de « s'emballer à blanc, » comme il l'a dit lui-même, nous vante la douceur du climat, qu'il compare à celui de *Montevideo* et par conséquent propre aussi bien aux cultures de la zone tempérée qu'à celles de la zone tropicale. La région se serait peut-être déjà peuplée de colons européens, sans la difficulté des transactions avec les Arabes, ceux-ci consentant difficilement à vendre leurs terres et, quand ils consentent, l'acheteur n'est jamais bien sûr de jouir de sa propriété en toute sécurité; le vendeur n'ayant lui-même aucun titre régulier établissant ses droits au moment de la transaction.

Cette situation, jointe aux difficultés qui résultent, là comme partout, de la paperasserie française, rend les achats de terre extrêmement rares; mais il serait facile au gouvernement du protectorat de simplifier les formalités à remplir et de donner aux acheteurs des garanties sérieuses. C'est sans doute grâce à ces conditions, que la vie, en dehors de notre confort de convention, est encore d'un extrême bon marché à Bizerte. Voici, sur ce sujet, quelques renseignements intéressants que nous empruntons au recit de M. Moncelon :

« Ainsi, m'a-t-il raconté lui-même dans l'espèce d'hôtel où, sur une immense terrasse, j'occupais une monastique cellule arabe, j'avais le gîte et la table à raison de 3 francs par jour, service compris... J'avais le café le matin, 3 plats à chaque repas, et tous les égards des maîtres de la maison. Il est vrai que je cirais mes bottes moi-même, lorsque je parvenais à saisir une brosse quelque part... Mais, à cela près, je m'estimais heureux d'avoir pu me mettre à couvert dans ce vieux trou arabisant ou dans cinq ans, sans doute, s'élèveront maintes succursales de l'hôtel du Louvre et du Continental. Les vins sont excellents et se boivent à très bon compte à Bizerte, beaucoup se rapprochent de nos anciens bons Bourgogne, ce qui présage un riche avenir aussi, de ce chef, important pour la Tunisie. »

En dehors de toutes considérations politiques et climatériques, un intérêt d'un ordre plus élevé doit mériter à Bizerte toute la sollicitude du gouvernement français. Cette ville, comme nous ne cesserons de le répéter, jouit d'une position géographique exceptionnelle dans le bassin méditerranéen: elle est appelée à devenir plus encore qu'un grand centre industriel et commercial, elle doit devenir une place stratégique de premier ordre, un port militaire jouant pour la défense de notre grande colonie Africaine, le même rôle que Toulon pour le Midi de la France.

Nulle part, sur toute la côte de Tunisie et d'Algérie, nos escadres operant dans la Méditerranée, ne pourraient trouver un meilleur port de refuge et de ravitaillement, en même temps qu'un meilleur poste d'observation. Toulon, Bonifacio et Bizerte doivent former une grande ligne de défense maritime pouvant déjouer toutes les tentatives de la flotte italienne dans la Méditerranée. En un mot, il faut que Bizerte devienne le pendant de Malte; elle a tout ce qu'il faut pour cela, avec l'avantage d'être rattachée au Continent africain, et de pouvoir servir de tête de ligne à un réseau de voies ferrées desservant un pays exceptionnellement fertile. De l'avis des hommes compétents, il faut élever sans retard de solides fortifications. Bien des millions seront encore dépensés plus inutilement.

EL ARED.

NOUVELLES DU JOUR

Election législative à Montbéliard

Montbéliard, 29 avril. — M. Henri Hugue, radical, es élu sans concurrent.

Il s'agissait de remplacer M. Viette, ancien ministre décédé, lequel a été élu sans concurrent aux élections générales de 1893 par 12,518 voix.

Le prince de Galles chez le duc d'Aumale

Paris, 29 avril. — Le prince de Galles a rendu visite aujourd'hui au duc d'Aumale à Chantilly.

Cérémonies en l'honneur de Jeanne d'Arc à Tours

Tours, 29 avril. — Aujourd'hui, deux services solennels ont été célébrés en l'honneur de Jeanne d'Arc, à la basilique Saint-Martin et à la cathédrale. Ces deux cérémonies avaient attiré une foule énorme.

Tours, 29 avril. — Au service de la cathédrale en l'honneur de Jeanne d'Arc, assistaient le général de Kerhué, commandant le 9e corps, escorté de six généraux et de tous ses officiers en grande tenue.

Les généraux sont arrivés à 3 heures à la cathédrale toute décorée de drapeaux et d'étendards aux armes de Jeanne d'Arc.

La cérémonie a commencé aussitôt sous la présidence de Mgr Meignan, cardinal-archevêque de Tours, entoure de son clergé.

Dix à douze mille personnes se pressaient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la cathédrale.

Les courses de Longchamp

Paris, 29 avril. — Prix de Montretout: 4er, Confiture; 2e, Le Tonnerre; 3e, Inquiétude. — Prix de Sèvres: 1er, Bouchon; 2e, Boulaq; 3e, Charlemagne. — Prix du cadran: 1er, Fous-Vama; 2e, Preux; 3e, Boissière. — Prix du Nabab: 1er, Ravioli; 2e, Calleoulure; 3e, Rapotto. — Prix de Saint-James: 1er, Chartreuse; 2e, Thébaïde. — Handicap: 1er, Druide; 2e, Mahonia, 3e, Régal.

L'affaire Talleyrand-Lebaudy

Paris, 29 avril. — On disait hier, au palais de justice, que l'affaire Talleyrand-Lebaudy allait prendre incessamment une tout autre tournure, que non seulement les rôles pourraient bien changer, mais que l'on apprendrait aussi bientôt à la suite de quelles manœuvres la plainte portée par M. Lebaudy contre M. de Talleyrand a été obtenue et grâce à quelles influences elle a suivi son cours.

Le nom d'un ancien garde des sceaux était prononcé, accolé à celui d'un haut magistrat qui auraient tous deux prêté les mains aux combinaisons d'un agent d'affaires, qui a le plus grand intérêt à ce que les affaires très embrouillées de M. Lebaudy s'arrangent à son profit.

Nous donnons ces bruits sous toute réserve, en ajoutant que l'avocat d'un des deux inculpés disait hier à qui voulait l'entendre que lundi il y aurait du nouveau.

La retraite de l'amiral Lefèvre

Il est assez sérieusement question, dit le *Figaro*, de la retraite prochaine du ministre de la marine, l'amiral Lefèvre.

On assure que ce marin, ami du repos, trouve un peu lourde la tâche qu'il a acceptée. Les débats futurs auxquels donnera lieu la discussion des rapports de la commission d'enquête ne laissent pas de lui causer de vives appréhensions.

Aussi son intention serait-elle de profiter de la première occasion pour débarquer de la galère ministérielle.

On assure encore que la presque unanimité des membres du cabinet est d'avis de remplacer l'amiral Lefèvre par un ministre civil.

L'exhumation des soldats français enterrés sous Metz

Paris, 29 avril. — On mande de Berlin au *Petit Parisien* : « Le gouvernement français a informé le gouvernement allemand qu'il avait l'intention de procéder à l'exhumation des restes mortels des soldats français enterrés autour de Metz. Il ne s'agit pas de rouvrir les tombes collectives où français et allemands reposent confondus, mais de transférer en terre française les ossements des braves tués aux avant-postes ou dans des escarmouches et enterrés isolément sur place dans les champs et dans les vignes.

Le mariage du tsarewitch

Paris, 29 avril. — Le tsarewitch honore M. le général de Boisdeffre d'une sympathie particulière. Il est décidé en principe que la mission française envoyée en Russie à l'occasion du mariage du tsarewitch sera dirigée par le chef d'état-major de l'armée.

Avant son départ de France, M. le général de Boisdeffre aura été nommé titulaire dans les hautes fonctions qu'il occupe et admis à porter les plumes blanches.

Mort de M. Gaston Bazille

Montpellier, 29 avril. — M. Gaston Bazille, ex-sénateur de l'Hérault, agronome distingué, vient de mourir à l'âge de 75 ans. Bien que républicain, M. Gaston Bazille avait donné sa démission lors du décret d'expulsion des princes.

Saisie d'un journal anarchiste en Angleterre

Londres, 29 avril. — La police a fait hier une descente au domicile de M. Henry Van Bierck, imprimeur éditeur du journal anarchiste allemand *Der Lumpproleterier*, dont les exemplaires ont été saisis.

La cuirasse du tailleur Lowe

Berlin, 29 avril. — Cette après-midi, en présence de nombreux officiers délégués par le ministre de la guerre, on a tiré 14 balles à la distance de dix pas sur une cuirasse du tailleur Lowe sans obtenir aucune perforation.

Le choléra en Portugal

Lisbonne, 29 avril. — La présence du choléra a été constatée sur la rive gauche du Tage. Quelques cas se sont produits dans une ville voisine de la frontière espagnole. Hier, à Lisbonne, 128 nouveaux cas. Le nombre des malades est de 347.

Un incident à Constantinople

Constantinople, 29 avril. — Le commandant et les officiers du stationnaire français, *Petrel* qui, mardi dernier, munis d'une autorisation spéciale du sultan, étaient allés visiter le vieux serail, ont été arrêtés et détenus quelque temps par le poste de soldats turcs.

L'ambassade a réclamé aussitôt et satisfaction lui a été promise.

M. L'ABBÉ LEMIRE

Simplification des formalités du mariage
Privilèges de la petite propriété

Un rédacteur du *Figaro* a eu, avec M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, une entrevue qu'il raconte en ces termes :

« ... Ce n'est qu'avec les précautions les plus minutieuses qu'il nous est possible d'obtenir certaines réformes par trop urgentes, en battant en brèche quelques dispositions, quelques exigences du Code par trop vieux jeu, faisant partie du chapitre du mariage.

» — Vous voudriez, monsieur l'abbé, voir disparaître les actes respectueux ?

» — Tout au moins, je propose, en même temps que quelques-uns de mes collègues, dans le but de faciliter le mariage, de réduire à un seul les trois actes respectueux. Vous savez ce qui se passe : le Code fixe à vingt-cinq ans pour les hommes, à vingt-et-un ans pour les filles la majorité quant au mariage. Après cet âge, le consentement des ascendants n'est plus exigé, mais, s'il n'est pas obtenu, les fils, jusqu'à trente ans accomplis, et les filles jusqu'à vingt-cinq ans, ne peuvent se marier sans « conseil » de leurs père, mère, ou de leurs aieux, que par « trois actes respectueux signifiés de mois en mois. »

» Il n'y a que chez nous qu'on rencontre des difficultés semblables dans les actes préliminaires du mariage. Et s'il est une institution que la loi doive encourager avant toute autre, c'est celle du mariage, base de notre société civile et démocratique, je dirai plus, base de notre honnêteté.

» En proposant à la Chambre de réduire à un seul les actes respectueux — au fond, je préférerais les voir disparaître complètement — et d'autoriser le mariage un mois après sa signification aux intéressés, je me suis inspiré de l'idée, vérifiée par l'expérience, que l'inutile complication de cette sorte de formalité constitue trop souvent pour les « indigents », et en particulier pour les ouvriers, un sérieux obstacle à la formation d'unions régulières.

» Nous en avons déjà trop, de faux ménages, pour ne pas essayer, en simplifiant les actes préliminaires du mariage, d'encourager les unions régulières.

» — Croyez-vous, au fond, monsieur l'abbé, que le vote de ces propositions entraînera une recrudescence des mariages ? Pensez-vous que la législation existante a empêché en si grand nombre les unions que vous voulez encourager ?

» — Je ne me soucie pas des travaux de statistiques avec lesquelles on peut tout aussi bien prouver le pour que le contre. Je dis simplement que le Code, au lieu de simplifier les formalités du mariage, les multiplie à plaisir. Je voudrais, comme le propose notre collègue, M. Goujat, et dans le but de démocratiser notre Code, la suppression complète des actes respectueux, la gratuité de tous les actes relatifs au mariage, l'abaissement de la majorité spéciale quant au mariage à vingt et un ans pour les garçons, à dix-huit ans pour les filles, la mention de la célébration du mariage en marge de l'acte de naissance pour prévenir la bigamie et les fraudes sur les contrats.

» Ces réformes viendront à leur heure : elles s'imposent.

» — Mais votre proposition ne constitue-t-elle pas une atteinte aux lois supérieures de la famille ?

» — Je comprends, lorsqu'il s'agit pour un père riche de faire entrer dans sa famille un nouveau membre à qui il ne saurait enlever une part dans son héritage, les mesures prises par le Code; mais ces mesures deviennent une tracasserie pour les familles pauvres. Lorsqu'un fils, habitant l'étranger, fait un acte respectueux à son père, croyez-vous que le renouvellement de ces formules rapproche les rapports moins tendus ? Au contraire. A vingt et un ans, un homme doit être un homme, et à moins de circonstances spéciales, il doit avoir le droit de fonder une nouvelle famille, même sans le consentement du père.

» Dans un avenir plus éloigné, nous aurons peut-être une nouvelle réglementation des droits du père dans le partage de sa succession. Combien d'ouvriers, dont quelques enfants sont partis au loin chercher fortune, restent seuls avec un fils qui a travaillé aux côtés du père ! Croyez-vous qu'il ne serait pas juste de permettre au père d'avantager ce dernier au détriment des autres, et de lui permettre de lui laisser la petite maison dont ils ont pu devenir propriétaires au prix de combien d'efforts et de travail ?

» Mais non, la loi exige le partage en nature, suprême injustice, surtout pour les ouvriers.

» — Quelle est, par conséquent, la proposition que vous déposerez dans ce sens ?

» — Pour rendre d'abord la petite propriété accessible et utile aux ouvriers, je proposerai qu'à côté de la propriété régie par le Code civil, il y en ait une autre, la propriété de la maison et de la pièce de terre attenante, régie par des lois privilégiée: exemption de l'impôt, transmissibilité, partage avec soulte, au lieu du partage en nature.

» Car, voyez-vous, l'obstacle le plus sérieux qu'on pourrait opposer au socialisme d'Etat et au collectivisme qui nous envahit serait de donner à l'individu, impuissant en face de l'Etat puissant, le droit d'association et la propriété. Il n'y a pas à sortir de là. Qu'est-ce qui nous empêche d'essayer ce système pratique, seul capable d'enlever aux socialistes leurs armes et leurs revendications ? Moi qui représente une circonscription essentiellement ouvrière, je vous parle en connaissance de cause. « Tous les ouvriers me disent : « Qu'on nous donne la propriété complète de *notre* maison et nous ne demandons rien. »

» Nous étions arrivés à la vieille maison qu'il occupe dans la rue Lhomond. L'abbé serre la main à sa concierge, une brave Alsacienne, qui s'écrie : « Eh pien ! monsieur l'appé, ch'espère que vous êtes resté longdemps parti ! » Nous montons : appartement d'un somptueux relatif, bien au contraire. Des briques rouges sur lesquelles gisent, éparses, des paravelles de minces tapis. Je prends congé de mon bienveillant interlocuteur.

» A après-midi, je rendais visite à un autre député. En voyant le luxe et les tapis, je songeais au pauvre logis du député d'Hazebrouck.

MARCEL HUTIN.

Situation météorologique. — Rouhaix, 29 avril. — Hauteur barométrique 758 Température 8 sept heures du matin 8 degres au-dessus de zéro A une heure du soir 14 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 12 degrés au-dessus de zéro

Paris, 29 avril. — Voici, d'après le bureau central meteorologique, l'état général de l'atmosphère, aujourd'hui dimanche 29 avril :

La hausse barométrique a continué sur l'ouest de l'Europe (Brest 767 mm.) et les faibles pressions ont envahi tout le centre; elles persistent sur la Méditerranée où se trouve le minimum barométrique principal (Nice 753 mm.) Le vent est modéré du nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, fort du N.-O. en Provence et faible du S.-O. à Valentia où on signale une tendance à la baisse. Des pluies sont tombées dans toutes les contrées et elles ont été accompagnées d'orages.

La température descend exceptè dans l'ouest des Iles-Britanique. Ce matin le thermomètre marquait 4° à Haparanda, 8° à Paris, 12° à Valentia et 20° à Patras. On notait — 3° au puy de Dôme. — 3° au mont Ventoux, et — 9° au pic du Midi.

En France, le temps est à averses et va rester frais. A Paris, orage, hier, vers cinq heures et demie de l'après-midi. Depuis hier, température max. : 15°6 ; min. : 7°7 ; moyenne. 10°3, inférieure de 1°6 à la normale. Baromètre, à sept heures du matin, 761 mm. 4.

A la tour Eiffel, max. : 11°7 ; min. : 6°0.

Situation particulière aux ports.

Manche — Mer houleuse à Dunkerque et à Calais, peu agitée à Boulogne — Mer agitée à Brest et à Lorient.

Méditerranée. — Mer grosse à Marseille, peu agitée à Sicile; belle à Nice.

Corse. — Mer houleuse aux îles Sanguinaires.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le député socialiste Chauvière à Roubaix. — *Une conférence au théâtre Deschamps.* — La conférence socialiste annoncée pour quatre heures, a eu lieu dimanche, à quatre heures et demie, au théâtre Deschamps.

Douze à quinze cents personnes, dont quelques *femmes et beaucoup d'enfants*, y assistaient.

En attendant l'arrivée de l'orateur, un citoyen déclame sur la scène, aux applaudissements de toute la salle, une élucubration poétique, — politique plutôt — intitulée: Fournies. Après lui, Delplanque, le pompier révoqué naguère pour avoir, étant en uniforme, crié : « A bas la Patrie ! » chante, en patois, une chanson dont voici le refrain :

Si vous vyez aujourd'hu sur la terre
Tous les ouvrés laissant leus patrons,
C'est qu'in ouvran in a bin d'l misère
Et ces vaurins ont tout in s'promenant.

L'apparition du citoyen Chauvière, député de la Seine, est saluée par des applaudissements frénétiques et prolongés. Court, gros, barbu, M. Chauvière se dissimule dans un coin de la coulisse en attendant la formation du bureau.

Le citoyen Vincent, secrétaire de la Libre-Pensée, après avoir dit qu'il n'était pas possible d'être socialiste sans être libre-penseur, déclare que le citoyen Henri Carrette a été, par avance, désigné pour présider l'assemblée. Cependant sa présidence doit être soumise à l'approbation des assistants. — *Cris :* Tous !...

Le citoyen maire, prenant place à la chaise de la présidence, annonce qu'il fait partie de la Libre-Pensée depuis sa fondation presque. C'est donc avec plaisir qu'il accepte de présider cette réunion. Il ajoute que l'élément féminin étant largement représenté dans la salle, doit l'être également au bureau.

La citoyenne Joseph Carrette, sa belle-sœur, est acclamée assesseur, et prend place à côté de lui, avec les citoyens Pinchon et Arthur Hélinck.

Le président espère que l'assemblée sera calme et qu'elle n'interrompera pas ni surtout n'applaudira pas l'orateur à qui il donne la parole.

Le citoyen Chauvière, s'avançant, remercie le président de ses paroles chaleureuses, mais dit qu'il ne partage pas son avis quant aux interruptions. Loin de les détester, il les désire, au contraire.

— Ne vous gênez pas, citoyens, ajoute-t-il; interrompez : je suis prêt à vous répondre.

Puis il annonce que la question qu'il va examiner avec ses auditeurs est celle de la Religion, qu'il bafoue. Après avoir parlé contre l' « esprit nouveau » contre le Pape, et tourné en ridicule le baptême, Chauvière crache au visage de Jésus-Christ. D'après lui, ce n'est pas Dieu qui a fait l'homme à son image, c'est l'homme qui a fait Dieu à la sienne (?). Les païens, prétend-il, ont seuls une religion vraie, car ils n'en ont aucune. (Marque Reboux !)

Chauvière ne croit naturellement pas aux Evangiles, et va jusqu'à dire que rien n'est grand en Jésus-Christ, et que Dieu est maudit (!?) Le vrai, le seul Dieu, c'est le socialisme ! s'écrie-t-il.

Une voix. — Le rédacteur de *La Croix* va démissionner !

Chauvière qui bafoue aussi l'enseignement, même laïque, est convaincu que l'homme descend du singe, et il ne conçoit pas que les descendants des singes puissent croire à Dieu.

Il termine sa longue série de blasphèmes en disant que tous les hommes doivent se réunir sous la même bannière : la bannière de la République sociale.

Le député de la Seine — le croira-t-on? — a été souvent et très longuement applaudi, *en même temps* que les cris de : « Marque Reboux! » retentissaient.

Un cri de «Vive la Commune! » ayant été poussé, Chauvière revient pour dire que ce cri est le plus cher qu'il puisse entendre. Puis il engage à fêter le 1er mai, sans avoir peur de la prison.

Le citoyen Carrette annonce ensuite qu'il a appris que les patrons avaient l'intention de ne pas fermer leurs usines le 1er mai. Il espère que cela n'empêchera pas ces usines d'être désertées.

Une voix. — On n'ira pas travailler !

Le citoyen Vincent, secrétaire de la Libre-Pensée, donne alors lecture de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens, réunis au nombre de 1500 environ, remercient le citoyen Chauvière de la bonne parole qu'il a bien voulu leur apporter, et flétrissent, dans la personne de son auteur, l' « esprit nouveau », qui a déjà permis à un très grand nombre de jésuites de réintégrer leurs couvents et d'aider leurs frères en robes noires à renverser la République.»

Cet ordre du jour est accepté à l'unanimité: Puis le citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix, annonce que la chorale enfantine n'étant pas venue en nombre, un petit enfant va réciter quelque chose.

Un bébé de cinq ou six ans, est en effet amené par le citoyen Hélinck. Il porte l'habit rouge et la culotte noire. D'une voix douce et claire, très sûr de lui-même, il commence une poésie qu'il ne peut achever. Le pauvre petit dit alors que le bruit que l'on fait dans la salle lui a fait perdre la mémoire.

Une voix. — Qu'il dise *La classe ouvrière* ; à la bonne heure !

Et l'enfant récite le poème demandé, et qui se termine ainsi :

..... Nous teindrons nos bannières
De leur sang rouge, au lieu des trois couleurs !

Le maire de Roubaix lève alors la séance, en donnant rendez-vous à tout le monde le 1er mai.

Le tirage des obligations de 1888 et de 1889. — Lundi matin, à dix heures, a eu lieu, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le tirage des obligations de l'Emprunt de 1.382.000 francs contracté en 1888, pour la construction de l'Ecole Nationale des Arts Industriels et de celui de 980.000 francs, contracté en 1889, en vue du rachat des coupons du canal et de l'agrandissement du cimetière.

Les opérations étaient présidées par M. Hervé Milbéo, adjoint, assisté de M. Carpentier, conseiller municipal, et de MM. Devernay, chef de bureau aux finances, et Salembier, receveur municipal.

Cinquante-neuf numéros de l'emprunt de 1,382,000 francs, remboursables à 500 francs ont été extraits de la roue, savoir :

889	1.486	1.792	2.383	906	1.429	2.717	478
2.520	1.225	1.967	452	74	2.646	1.686	1.454
2.674	1.453	2.005	1.811	839	128	1.619	1.850
620	509	2.019	2.495	1.479	2.686	1.234	460
151	1.795	2.631	417	1.031	490	2.113	1.421
731	799	742	1.460	119	2.001	2.425	1.527
1.812	1.390	199	2.068	2.749	1.321	299	2.036
2.156	2.304	2.697					

Voici les cent trois numéros de l'emprunt de 1889, remboursables à deux cents francs :

2.353	2.761	3.686	4.683	4.301	752	3.345	3.863
327	256	1.618	4.543	4.390	2.533	2.533	2.411
437	4.267	638	4.516	552	4.239	1.619	2.243
1.630	2.220	4.445	4.448	4.646	622	1.477	2.529
2.642	4.841	3.470	4.006	4.091	2.966	72	1.228
1.393	652	81	2.758	399	1.645	1.235	1.423
1.051	2.119	2.822	616	2.685	730	2.407	4.534
4.167	3.053	651	875	2.456	1.409	2.716	2.238
2.760	4.147	4.052	4.018	1.939	1.048	3.359	760
764	3.340	1.734	4.398	4.504	827	3.821	891
1.872	2.684	608	3.706	301	2.748	2.000	4.097
182	3.805	2.947	3.865	4.214	2.526	2.001	503
2.873	4.667	2.161	57	2.357	4.017	3.256	

Une distinction honorifique. — Une mention honorable vient d'être décernée par le gouvernement à M. Auguste Bacquart, gardien de service à la gare de Roubaix. M. Bacquart a sauvé une personne sur le point d'être écrasée par un train, le 21 septembre dernier.

Les fêtes de l'épée. — *Une séance au cercle d'escrime « Union Roubaisienne ».* — La grande séance d'escrime, donnée, dimanche après-midi, en son local de la rue du Vieil-Abreuvoir, au café *Fourmisien*, par le Cercle «Union Roubaisienne », avec le concours de plusieurs professeurs, a eu un plein succès.

La galerie était nombreuse et choisie, et tous les combattants qui se sont succédé sur la planche, maîtres, prévôts et élèves, au nombre de quatorze, ont rivalisé de talent et d'entrain.

Le programme était divisé, comme d'usage, en deux parties, comprenant chacune sept numéros, dont plusieurs des plus intéressants, à cause du rare mérite et de la renommée des adversaires en présence.

C'est ainsi que les friands de la lame ont eu l'occasion d'applaudir, dans de brillantes passes d'armes, des professeurs de premier ordre, tels que MM. Léopold Lorridan, Arthur Vanacker, Auguste Astier, Edouard Thérin, Henri Dutat, Florimond Bouttons, Théodore Willem, Alfred Leroy, Henri Lorthiois.

Les amateurs les plus remarqués ont été MM. Sol, Cresson et Leveugle. M. Félix Delescluse, président d'honneur, leur a adressé de vives félicitations.

Commencée à cinq heures et demie précises, cette magnifique séance n'a pris fin que vers neuf heures, laissant la meilleure impression à toutes les personnes qui y ont assisté.

La Société de Géographie et M. Auguste Couvreur. — Nous avons annoncé la mort de M. Auguste Couvreur, publiciste, ancien député de Bruxelles, ancien vice-président de la Chambre des représentants.

M. Couvreur avait assisté en novembre 1892 à une conférence faite par sa dame à la Société de Géographie de Roubaix sur son pays d'origine, la Tasmanie.

Le banquet du Cercle colombophile l' « Union » — Ce banquet triennal a eu lieu, dimanche, à 7 heures 1/2 du soir, au Café Pandore, rue Pauvrée, en l'honneur du concours national de Saint-Vincent. Il était de soixante-dix couverts.

La matinée, de onze heures à midi, avait été consacrée à l'inscription de la poule d'honneur. Quarante-six inscriptions ont été faites.

Le banquet a été des mieux réussis. A la table d'honneur se trouvaient M. Edmond Browaeys, président du cercle *Union* et les membres de la commission administrative ; MM. Derouard, président de la société colombophile de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, Schoonbront, président de l'*Hirondelle*, de Liège, Salembier, président de la Société *Union et Liberté*, de Lille, Bouillet, président de la société *Union et Progrès*, de Tourcoing, Marmignan, président de la *Fédération du Nord*, à Anzin et Raviart de St-Amand.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant le repas. Au dessert, M. Browaeys a pris la parole et a remis à M. Bouillet un bronze représentant l'*Incroyable*.

A ce moment, l'orchestre joue la *Marseillaise*.

M. Bouillet, très ému, remercie M. Browaeys, puis MM. Salembier et Derouard portent un toast à l'union des sociétés du Nord.

En résumé, fête charmante.

Vol d'une voiture à bras. — M. Devos, marchand de charbons, rue des Longues-Haies, à l'habitude, tous les jours à l'heure de midi, de ranger devant sa maison, où se trouve en même temps son magasin, la voiture à bras dont il se sert pour le commerce.

Samedi, vers une heure, deux habitants de la rue Ste-Elisabeth, Alfred Vanlack, mécanicien, âgé de trente-un ans, et son camarade François Plancke, vinrent à passer dans le quartier. Le véhicule ayant tenté leur convoitise, ils s'y attelèrent aussitôt, et l'emmenèrent sans plus de gêne, comme si c'eût été leur propre bien.

Des voisins, témoins de ce vol audacieux, prévinrent le propriétaire, qui les poursuivit en vain dans les rues voisinantes, et en désespoir de cause alla conter son cas au poste de police du troisième arrondissement.

Deux agents se mirent en campagne, et ne tardèrent pas à découvrir les deux individus, circulant avec leur prise dans la rue Bertiaux. Ces derniers furent, bon gré, mal gré, ramener la voiture chez M. Devos; mais l'un d'eux, par manière de vengeance, brisa une vitre à l'une des fenêtres de l'habitation, et prit la fuite après ce bel exploit.

Il fut pourchassé de rue en rue, et tellement serré de près qu'on l'atteignit à quelques pas de son domicile. Le dépôt de sûreté était proche, on l'y conduisit sous bonne escorte.

Arrestation de deux voleuses. — Deux aventurières, Barbe Feld, âgée de cinquante-six ans, née à Lyon, et Marie Hoffmann, jeune fille de vingt ans, originaire de Metz, se présentaient, jeudi dernier, à l'estaminet de M. Hulstraet, Grande-Rue, dans l'intention d'y commettre une escroquerie. L'absence du cabaretier, qui avait confié la surveillance de son établissement à sa mère, facilita l'exécution de leur plan.

Elles demandèrent à la brave dame si elle n'avait pas de pièces d'argent de cinq francs de Victor-Emmanuel à échanger, moyennant une prime alléchante, contre des pièces de Napoléon III. Pendant que Mme Hulstraet, sans défiance, s'empressait de monter au premier étage, pour inspecter les fonds en réserve dans un meuble, elles enlevèrent en un tour de main une somme de seize francs, en menue monnaie, déposée dans le tiroir du comptoir, dont la clef n'avait pas été retirée.

Lorsque la pauvre femme redescendit, les inconnues avaient disparu : mais elle put donner leur signalement exact à son fils. Celui-ci, les ayant aperçus, dimanche matin, sur le boulevard Gambetta, les fit arrêter par les agents de service.

Un jeune voleur pris au piège. — Samedi, vers trois heures de l'après-midi, M. Van Dingelandt, cabaretier, rue d'Alger, surprenait dans la cuisine de son habitation un gamin d'une douzaine d'années, en train de faire main basse sur une paire de pantoufles, d'une valeur de trois francs.

Il l'enferma à double tour, en attendant l'arrivée de la police. Le précoce voleur, qui se nomme Albert Bourgois, et dont les parents demeurent boulevard de Metz, cour Lestienne, fut emmené et écroué au dépôt central de la Grande-Place.

Croix. — *Deux réunions socialistes.* — A l'occasion du 1er mai, le Parti ouvrier avait organisé, pour la seule journée de dimanche, deux réunions publiques.

A l'estaminet Prouvost, Grande-Place. — La première a eu lieu, à cinq heures de l'après-midi, à l'estaminet Prouvost, sur la Grande-Place. Cinquante personnes environ composaient l'assistance, dont une dizaine de membres de l'« Union catholique », et au moins autant de curieux.

Le citoyen Desbarbieux, conseiller d'arrondissement, ouvre la séance pour constituer le bureau. On lui décerne la présidence, et les citoyens Halluin et Margez sont appelés à siéger à ses côtés.

Le président annonce que la réunion est contradictoire, et donne la parole au citoyen Boucher, cabaretier à Croix.

Celui-ci commence par un pompeux panégyrique du « Parti ouvrier », dont l'organisation, prétend-il, est maintenant chose faite. Il dit que la section de la Grande-Place avait nommé des délégués, pour porter, mardi prochain, les revendications prolétariennes au conseil municipal: mais que l'un d'eux, le citoyen Dosse, vient de se récuser à la dernière minute, courbant l'échine sous le joug patronal.

L'orateur préconise, en termes très violents à l'adresse des patrons, la manifestation du 1er Mai, comme ayant avait tout pour but la réduction de la journée de travail à huit heures.

Il retrace à sa façon l'historique de ces démonstrations socialistes, depuis l'année 1890, et une digression absolument déplacée l'amène à faire une charge à fond de train contre la religion et ses